

Réf: Dossier N° 071704

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADORE ACTION GROUPE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE DJOROBITE 2, Lot 2287,
Ilot 137

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/ 2022, et enregistrés au CEPICI le 12/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADORE ACTION GROUPE »

Objet : EVENEMENTS , ENTRETIEN ET DECORATION , IMPORT-EXPORT (ACHAT ET VENTE)

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE DJOROBITE 2, Lot 2287, Ilot 137

Dirigeant(s) : M GUEHI GLAI LEON (COGÉRANT), Mme KOUE EPOUSE GUEHI LEI FLORENCE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00177 du 19/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02076/GTCA/RC/2022 du 19/01/2022

